

Lyon, le 4<sup>th</sup> Jan  
1849  
Conseil de  
Pardoumer,  
Apprenti page.

Monsieur

Dans le cas ou le conseil de Pardoumer  
admettrait le moyen d'apprentissage  
parcours affrais de procédure par tiers  
qui le 1<sup>er</sup> Brevet matricule  
le apprenti, et notamment le 1<sup>er</sup> Brevet  
qui il le matricule d'une manière  
le judiciaire, qui le fait en un  
voies a venir assortite  
comme le 1<sup>er</sup> Brevet en ayant  
été pour l'application d'une  
peine qui n'aurait pu être autre  
que la prison

Jeully aguer l'assure  
de une parfaite liquidation

Guillermain

Monsieur  
ami

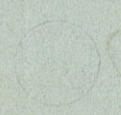


1844

Handwritten notes and signatures, including the name "C. J. ...".

J. S. GUILLEMAIN  
Licenciado en D. N.  
D. N.  
D. N.  
D. N.  
D. N.  
D. N.

Main body of handwritten text, appearing to be a letter or document, written in a cursive script.



169



*[Faint, illegible handwritten text or markings]*



Monsieur  
Charrier Tuschmann

Lyon



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper]*

